

Novell® Filr 1.2

Accord de Licence de Logiciel Novell

LISEZ ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT ACCORD. L'INSTALLATION, LE TÉLÉCHARGEMENT OU TOUTE AUTRE UTILISATION DE CE LOGICIEL AURA VALEUR D'ACCEPTATION DES TERMES DU PRÉSENT ACCORD. SI VOUS NE MARQUEZ PAS VOTRE ACCORD SUR CES DERNIERS, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À TÉLÉCHARGER, INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL ET DEVEZ AVERTIR LE REVENDEUR DU LOGICIEL AFIN D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT. LE LOGICIEL NE PEUT PAS ÊTRE VENDU, CÉDÉ NI REDISTRIBUÉ À MOINS QUE VOUS Y SOYEZ AUTORISÉ PAR LE FOURNISSEUR DE LICENCE.

Cet Accord de licence utilisateur final (ci-après dénommé l'« Accord ») constitue un contrat légal entre Vous (entité ou personne) et Novell, Inc. (ci-après dénommé le « Fournisseur de licence »). Le logiciel identifié dans le titre de cet Accord pour lequel vous avez acquis des licences, le support (le cas échéant) et la documentation qui l'accompagne (ci-après collectivement dénommés le « Logiciel ») sont protégés par les lois et traités sur les droits d'auteur en vigueur aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont soumis aux termes de cet Accord. Si les lois de votre pays d'origine exigent pour rendre les contrats exécutoires, qu'ils soient rédigés dans votre langue locale, une version dans cette langue peut être obtenue auprès du Fournisseur de licence en lui adressant une demande écrite et sera réputée régir votre achat de licences du Logiciel. Toute mise à jour ou application mobile ou tout adaptateur, module ou ou encore support du Logiciel que Vous pouvez télécharger ou recevoir et qui n'est accompagné d'aucun Accord de licence est considéré comme étant le Logiciel et régi par le présent Accord. Si le Logiciel est une version de mise à jour ou de support, Vous devez disposer d'une licence acquise de manière licite pour la version et le nombre de Logiciels mis à jour ou pris en charge, afin d'installer ou d'utiliser la version de mise à jour ou de support.

UTILISATION AUTORISÉE SOUS LICENCE

Logiciel commercial.

Les licences suivantes s'appliquent à Votre utilisation du logiciel selon que : (1) Vous avez acheté des licences autonomes pour le Logiciel ou (2) Vous avez reçu des droits de licence limités pour utiliser le Logiciel en association avec votre achat de la maintenance pour le produit Novell Open Enterprise Server (ci-après « OES »). Filr ne peut être utilisé que dans le cadre de Vos activités professionnelles. L'hébergement de Filr en vue d'une utilisation par des tiers pour leurs propres besoins est interdit en vertu du présent Accord.

Licence Filr autonome. Vous devez acquérir une licence pour chaque objet de la base de données Filr Identity Store. Les objets peuvent être provisionnés en important des identités à partir des annuaires ou en les ajoutant manuellement à la base de données Filr Identity Store. Un objet unique peut être dupliqué dans tous Vos déploiements Filr sans nécessiter plusieurs licences pour cet objet unique. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence pour un objet Utilisateur inscrit automatiquement de la base de données Filr Identity Store. Un « Utilisateur inscrit automatiquement » est un objet créé par un utilisateur qui a été invité par un utilisateur Filr sous licence, provisionné par l'administrateur, pour accéder au contenu Filr.

Droit lié à l'abonnement ou aux services de maintenance des produits OES/NOWS. Le droit de licence limité suivant Vous est applicable si Vous avez souscrit à un service de maintenance ou acheté des abonnements pour le produit Novell Open Enterprise Server ou les produits de la suite Novell Open Workgroup (« OES »). Dans les limites des termes contractuels du présent Accord, Novell accorde un droit de licence limité pour l'utilisation du Logiciel Filr aux utilisateurs OES pour lesquels Vous disposez d'une licence, et ce uniquement pour la durée de votre abonnement ou la période de maintenance souscrite. Votre licence Filr vous donne droit à des avantages de maintenance équivalents à ceux applicables à vos licences ou abonnements OES pour la durée de votre abonnement OES ou la période de maintenance souscrite. Chaque utilisateur OES sous licence est autorisé à disposer d'un objet dans la base de données Filr Identity Store pour chacun de Vos déploiements Filr. Si Vous avez acheté des licences OES en fonction du nombre de Vos postes de travail, Vous avez alors droit à une quantité de licences Filr égale à la quantité de Vos licences associées à vos postes de travail. Si Vous avez acquis Vos licences OES dans le cadre d'un Accord de Licence Novell ALA (Academic License Agreement) ou SLA (School License Agreement), l'ensemble de Vos Utilisateurs autorisés ont le droit d'utiliser le Logiciel Filr (tel que défini dans Votre accord ALA ou SLA). Votre droit d'utilisation de Filr prend fin et Vous devez entièrement supprimer le Logiciel Filr de votre système dès (1) la résiliation ou l'expiration de la couverture d'abonnement ou de maintenance de vos licences OES ou dès (2) l'acquisition d'une couverture de maintenance pour un nombre inférieur au total de vos licences OES, selon laquelle de ces dates est la plus précoce.

Licence applicative SLES®. Le software appliance (boîtier applicatif) Filr inclut le produit SUSE® Linux Enterprise Server (SLES). Vous reconnaissez avoir pris connaissance de la restriction suivante concernant l'utilisation de SLES et marquez votre accord à cet égard. Nonobstant l'octroi de licence prévu dans l'accord de licence SLES qui accompagne éventuellement la copie de SLES que Vous avez reçue avec le Logiciel, Vous acceptez de n'exécuter SLES que pour les besoins d'exécution du Logiciel et non pour un usage généralisé en tant que système d'exploitation. Si Vous n'avez pas reçu de copie de l'accord de licence SLES, vous pouvez le consulter à l'adresse <http://www.novell.com/licensing/eula/>.

Composants tiers. Les modalités supplémentaires applicables à Votre utilisation du Logiciel sont disponibles dans l'annexe ci-jointe.

Logiciel d'évaluation. Si le Logiciel est une version d'évaluation ou s'il Vous a été fourni à des fins d'évaluation, alors, à moins d'avoir obtenu un accord écrit de la part d'un représentant autorisé du Fournisseur de licence, votre droit d'utilisation est strictement limité à des fins d'évaluation dans un environnement interne de non-production, conformément aux termes de l'offre d'évaluation selon

laquelle Vous avez reçu le Logiciel. Cette offre est valable 60 jours (ou pendant la période indiquée par le Logiciel) à compter de l'installation du Logiciel. Au terme de la période d'évaluation, Vous devez cesser d'utiliser le Logiciel, réinitialiser toute opération effectuée par ce dernier et le supprimer entièrement de Votre système ; Vous n'êtes pas autorisé à retélécharger le Logiciel à moins de disposer d'une autorisation écrite d'un représentant autorisé du Fournisseur de licence. Le Logiciel peut contenir un mécanisme de désactivation automatique empêchant son utilisation après un certain délai.

LIMITATIONS

Limitations de l'Accord de Licence. Le Fournisseur de licence se réserve tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés. Le Logiciel vous est fourni sous licence pour votre usage strictement interne. À moins que le présent Accord ne vous y autorise expressément, Vous n'êtes pas autorisé à : (1) copier (hormis pour des besoins de sauvegarde), modifier, altérer le Logiciel, créer des travaux dérivés à partir de ce dernier, à pratiquer sur lui l'ingénierie à rebours, le décompiler ou le désassembler, sauf et dans la stricte mesure où ces opérations sont expressément autorisées par la législation en vigueur ; (2) céder, assigner, prêter, louer en location simple, en crédit-bail ou à temps partagé ni faire héberger le Logiciel ou à sous-concéder l'un des droits ou octrois de Licence qui vous sont conférés par le présent Accord en tout ou en partie sans l'accord écrit préalable du Fournisseur de licence ; (3) retirer des mentions de brevet, de marque commerciale, de copyright, de secret commercial ou autres mentions de propriété ou encore, étiquettes sur le Logiciel ou sa documentation ; (4) dévoiler les résultats de tests de performances, tests fonctionnels ou de toute autre forme d'évaluation ou d'étalonnage du Logiciel à des tiers sans l'autorisation préalable écrite du Fournisseur de licence.

Restrictions en matière d'hébergement. Dans l'éventualité où Vous souhaitez qu'un tiers gère, héberge (à distance ou virtuellement) ou utilise le Logiciel pour votre compte, Vous devez (1) d'abord contracter un accord valide et contraignant avec ce tiers contenant des termes contractuels qui veillent à ce que les droits du Fournisseur de logiciels ne soient pas moins prohibitifs et/ou restrictifs que ceux contenus dans le présent Accord, y compris et sans limitation, la section Vérification ci-dessous ; (2) empêcher l'utilisation du Logiciel par ce tiers hormis pour votre seul bénéfice ; (3) assumer seul la responsabilité à l'égard du Fournisseur de licence de toute éventuelle infraction aux termes contractuels ci-dessous de la part de ce tiers.

Licences pour suites logicielles. Si Votre licence d'utilisation du Logiciel concerne une suite de produits, pour chaque licence, un seul utilisateur est autorisé à utiliser les produits de la suite. Une licence de suite n'autorise pas l'utilisation de produits individuels de la suite par plusieurs utilisateurs si la licence est acquise sur la base d'utilisateurs ou par plusieurs dispositifs si la licence est acquise sur la base d'un dispositif ou serveur.

Logiciel de mise à niveau. Cette section vous est applicable si Vous avez acheté le Logiciel dans le cadre d'une tarification de mise à niveau ou si Vous l'avez reçu à titre de mise à jour ou de mise à niveau du Logiciel. Le « Produit d'origine » est le produit à partir duquel Vous effectuez une mise à niveau. Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel uniquement si Vous êtes l'utilisateur autorisé du produit d'origine. Par ailleurs, Vous pouvez utiliser le Logiciel pour remplacer le nombre exact de licences du Produit d'origine sans dépasser le nombre de licences autorisées pour le logiciel d'origine. Le présent Accord remplace et régit tout accord de licence pour le nombre d'unités restant du produit d'origine. Le présent Accord s'applique spécifiquement au Logiciel (nom du produit et version) qu'il accompagne et Vous n'êtes pas autorisé à réaffecter votre nombre de Logiciels sous licence à un autre produit ou version, sauf si Vous avez expressément obtenu l'accord écrit du Fournisseur de licence.

Maintenance et support. Le Fournisseur de licence n'est en aucun cas tenu de fournir une assistance, sauf si Vous avez souscrit à une offre qui inclut expressément des services de support. Le cas échéant et si aucun accord distinct ne s'applique spécifiquement aux services d'assistance technique, les termes du présent Accord régissent la fourniture desdits services (les « Services »). Pour plus d'informations sur les offres de support actuelles du Fournisseur de licence, visitez le site à l'adresse <http://www.novell.com/support>.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

Aucun titre de propriété du Logiciel ne Vous est cédé. Le Fournisseur de licence et/ou ses fournisseurs de licences tiers conservent tous les droits, titres et intérêts de propriété intellectuelle attachés au Logiciel et aux Services, y compris ceux portant sur toute adaptation ou copie dudit Logiciel et desdits Services. Le Logiciel ne vous est pas vendu, Vous faites uniquement l'acquisition d'une licence conditionnelle d'utilisation du Logiciel. Le titre, les droits de propriété et de propriété intellectuelle du contenu disponible via le Logiciel demeurent la propriété de l'éditeur de contenu et peuvent être protégés par le droit sur le copyright ou d'autres lois applicables. Le présent Accord ne vous concède aucun droit sur ce type de contenu.

GARANTIE LIMITÉE

Pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, le Fournisseur de licence garantit que le Logiciel est conforme, pour l'essentiel, à la documentation qui l'accompagne. Si Vous informez le Fournisseur de licence d'un problème de non-conformité dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'achat, ce dernier pourra à son entière discrétion, soit résoudre le problème, soit vous rembourser les frais de licence encourus pour le Logiciel. Toute utilisation ou modification non autorisée du Logiciel annulera la présente garantie. LA GARANTIE SUSMENTIONNÉE CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. La garantie susmentionnée ne s'applique pas aux logiciels fournis gratuitement. DANS CE CAS, LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE.

Services. Le Fournisseur de licence garantit que les Services acquis seront fournis de façon professionnelle et dans les règles de l'art. La présente garantie reste valable pendant trente (30) jours à compter de la date de fourniture des Services. En cas de manquement à la garantie, la seule obligation du Fournisseur de licence est soit de corriger les Services de sorte qu'ils soient

conformes à la présente garantie, soit de vous rembourser le montant perçu pour ces services non conformes. Vous acceptez de prendre les mesures appropriées pour isoler et sauvegarder Vos systèmes.

LE LOGICIEL N'A PAS ÉTÉ CONÇU, FABRIQUÉ OU PRÉVU POUR UNE UTILISATION OU UNE DISTRIBUTION SUR UN ÉQUIPEMENT FONCTIONNANT DANS UN ENVIRONNEMENT DANGEREUX ET QUI NÉCESSITE DES PERFORMANCES N'OFFRANT PLUS TOUTE LA SÉCURITÉ NÉCESSAIRE : FONCTIONNEMENT SUR DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES, NAVIGATION AÉRIENNE, COMMUNICATIONS OU SYSTÈMES DE CONTRÔLE, ÉQUIPEMENTS DE SAUVETAGE, SYSTÈMES D'ARMES OU AUTRES UTILISATIONS AU COURS DESQUELLES UNE PANNE DU LOGICIEL POURRAIT ENTRAÎNER DIRECTEMENT LA MORT, DES BLESSURES CORPORELLES OU UNE DÉTÉRIORATION GRAVE DE L'ENVIRONNEMENT.

Produits d'un autre éditeur. Le Logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut du matériel ou d'autres logiciels ou services concédés sous licence ou vendus par une entité autre que le Fournisseur de licence. LE FOURNISSEUR DE LICENCE NE GARANTIT PAS LES PRODUITS OU SERVICES FOURNIS PAR UN AUTRE ÉDITEUR. CES PRODUITS OU SERVICES SONT FOURNIS PAR NOVELL « EN L'ÉTAT ». TOUTE GARANTIE ÉVENTUELLE SUR CES PRODUITS D'UN AUTRE ÉDITEUR NE PEUT ÊTRE OFFERTE QUE PAR LE FOURNISSEUR DE LICENCE DE CES PRODUITS EN VERTU DE SES PROPRES CONDITIONS DE GARANTIE APPLICABLES.

SOUS RÉSERVE DE RESTRICTIONS CONTRAIRES PRÉVUES PAR LA LOI, LE FOURNISSEUR DE LICENCE EXCLUT TOUTE GARANTIE GÉNÉRALEMENT QUELCONQUE ET TOUTE GARANTIE IMPLICITE NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TOUT DROIT DE PROPRIÉTÉ OU DE NON-CONTREFAÇON AINSI QUE TOUTE GARANTIE DÉCOULANT D'ÉCHANGES COMMERCIAUX OU D'UNE UTILISATION COMMERCIALE OU TOUTE GARANTIE DE PERFORMANCES. LE FOURNISSEUR DE LICENCE N'APPORTE AUCUNE GARANTIE ET N'ENGAGE AUCUNE RESPONSABILITÉ NON EXPRESSÉMENT DÉFINIE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. IL NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL OU LES SERVICES SATISFERONT À VOS EXIGENCES, QU'ILS SERONT COMPATIBLES AVEC TOUS LES SYSTÈMES D'EXPLOITATION OU QU'ILS FONCTIONNERONT DE MANIÈRE ININTERROMPUE OU SANS ERREUR. LES CLAUSES ET EXCLUSIONS DE GARANTIE PRÉCÉDENTES CONSTITUENT UNE PARTIE ESSENTIELLE DE CET ACCORD ET SERVENT DE BASE POUR DÉTERMINER LE PRIX DES PRODUITS. Certaines juridictions n'autorisent pas certaines exclusions ou limitations de garantie. Par conséquent, il se peut qu'une partie des limitations susmentionnées ne vous soient pas applicables. La présente garantie limitée Vous confère des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits variables en fonction de la législation en vigueur dans l'État ou la juridiction dont Vous relevez.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Préjudices indirects. LE FOURNISSEUR DE LICENCE OU SES FOURNISSEURS TIERS, SES FILIALES OU SES EMPLOYÉS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DES PRÉJUDICES INDIRECTS, ACCESSOIRES, SPÉCIAUX, DELICTUELS, ÉCONOMIQUES OU PÉNAUX, QU'ILS REPOSENT SUR UN CONTRAT, RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE, DE LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUT AUTRE DÉLIT, INFRACTION À UNE OBLIGATION STATUTAIRE, INDEMNITÉ OU CONTRIBUTION, Y COMPRIS, MAIS DE FAÇON NON LIMITATIVE, EN CAS DE PERTE FINANCIÈRE, DE MANQUE À GAGNER OU DE PERTE DE DONNÉES, ET CE INDÉPENDAMMENT DU CARACTÈRE PRÉVISIBLE OU NON DE TELS PRÉJUDICES.

Préjudices directs. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DU FOURNISSEUR DE LICENCE EN MATIÈRE DE PRÉJUDICES DIRECTS MATÉRIELS OU IMMATÉRIELS (QU'IL S'AGISSE D'UN CAS UNIQUE OU RÉPÉTÉ) NE POURRA ÊTRE ENGAGÉE AU-DELÀ DE 125 % DU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL OU LES SERVICES [OU 40 EUROS (50 USD) SI LE LOGICIEL VOUS A ÉTÉ FOURNI À TITRE GRACIEUX]. Les exclusions et limitations stipulées plus haut ne s'appliquent pas en cas de décès ou de dommage corporel causé par la négligence du Fournisseur de licence, de ses employés, agents ou sous-traitants. Dans les juridictions où la loi rend inapplicables les exclusions ou limitations de responsabilité de ces dommages, y compris, mais sans limitation, les dommages découlant d'une violation des termes implicites quant au droit de propriété ou à la jouissance paisible du Logiciel concédé sous licence en vertu du présent Accord ou d'une présentation frauduleuse, la responsabilité du Fournisseur de licence sera exclue ou limitée dans la mesure maximale permise par la législation de ces juridictions.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Durée. Le présent Accord entre en vigueur à la date à laquelle Vous acquérez légalement le Logiciel. Il sera automatiquement résilié si Vous ne respectez pas l'une de ses conditions. Si le Logiciel Vous est fourni sur la base d'une location, votre droit de possession ou d'utilisation du Logiciel s'éteint au terme de la période de location applicable. En cas de résiliation du présent Accord, ou à la fin de la période de souscription en vigueur, Vous devez immédiatement détruire l'original et toutes les copies du Logiciel ou les retourner au Fournisseur de licence et supprimer le Logiciel de vos systèmes.

Vérification. Le concédant du Logiciel a le droit de vérifier que Vous vous conformez au présent Accord. Vous acceptez : (1) d'appliquer les mesures de sécurité nécessaires en interne afin d'éviter toute copie, distribution, installation, utilisation ou accès illicite concernant le présent Logiciel ; (2) de conserver des enregistrements attestant que Vous vous conformez au présent Accord (y compris les droits d'utilisation du produit fournis en Annexe, le cas échéant) et de fournir, à la demande du Fournisseur de licence, des statistiques et/ou rapports basés sur ces enregistrements et qui justifient le nombre de copies (par produit et version) et les architectures réseau dans la mesure où celles-ci sont liées d'une manière ou d'une autre aux octrois de licence et au déploiement du Logiciel ; (3) d'autoriser un représentant du Fournisseur de licence ou un auditeur indépendant (ci-après « Auditeur ») à inspecter et auditer vos ordinateurs et enregistrements ainsi que ceux de vos sous-traitants, pendant vos heures de bureau, à des fins de vérification de la conformité avec les conditions d'octroi de licence pour les produits logiciels du Fournisseur de licence. Pour autant que le Fournisseur de licence et l'Auditeur se soient engagés par écrit à préserver la confidentialité de Vos données, Vous êtes tenu de vous montrer coopératif dans le cadre de ce type d'audit et de fournir l'assistance et l'accès nécessaires à tous les enregistrements et ordinateurs. Si un audit révèle

que Vous avez actuellement ou que Vous avez eu à un moment donné une installation sans licence, ou que Vous avez accédé ou utilisé le Logiciel sans licence, Vous vous procurerez dans les 30 jours les licences et services de maintenance associés nécessaires pour couvrir le volume et la période de manquement, sans pouvoir prétendre à toute autre remise applicable Si un défaut de licence matérielle supérieur ou égal à 5 % est identifié, Vous êtes tenu de rembourser au concédant les frais encourus pour l'audit.

Logiciels tiers/Open Source. Rien dans le présent accord ne peut restreindre, limiter ou affecter tout droit dont vous disposez, ou toute obligation ou condition à laquelle vous pouvez être soumis, aux termes de toute licence relative aux sources ouvertes applicable pour tout code source ouvert contenu dans le Logiciel. Le logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui comprend d'autres logiciels concédés sous licence régis par d'autres clauses et/ou concédés sous licence par un autre Fournisseur de licence que celui du présent Accord. L'utilisation de logiciels faisant l'objet d'accords de licence distincts est régie par ces accords. Vous êtes tout à fait libre d'utiliser les programmes tiers fournis avec le présent Logiciel.

Cession de licence. Le présent Accord et les licences associées achetées dans le cadre de l'utilisation du Logiciel ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une cession ou d'une assignation sans l'accord préalable écrit du Fournisseur de licence. Toute tentative de cession ou d'assignation sera considérée comme nulle et non avenue. Contactez l'adresse CRC@novell.com pour demander la cession de licences et l'assignation du présent Accord.

Droit. Tout litige découlant ou concernant le présent Accord sera soumis aux principales lois des États-Unis et de l'État de l'Utah indépendamment de ses dispositions concernant le choix de la loi applicable. Tout procès, action ou procédure découlant ou concernant le présent Accord peut uniquement être porté devant les tribunaux fédéraux ou fédérés de la juridiction compétente de l'Utah. Si une partie entame une procédure légale eu égard au présent Accord, la partie qui remporte le procès sera en droit de se voir dédommager, dans la mesure du raisonnable, de ses frais d'avocat. Toutefois, si votre pays ou votre résidence principale est située dans un État membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange, (1) les tribunaux irlandais seront l'unique juridiction habilitée à recevoir toute action juridique au titre du présent Accord et (2) lorsque les lois de ce pays ou de votre résidence principale exigent d'être appliqués pour ce type d'action devant les tribunaux, ce sont les lois dudit pays qui s'appliquent. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

Accord complet. Le présent Accord ainsi que tous les autres documents d'achat ou tout autre accord entre Vous et le Fournisseur de licence définissent la totalité des conventions entre Vous et le Fournisseur de licence et ne peuvent être amendés ou modifiés que par un accord écrit conclu entre Vous et un représentant autorisé du Fournisseur de licence. AUCUN FOURNISSEUR DE LICENCE, DISTRIBUTEUR, VENDEUR, DÉTAILLANT, REVENDEUR, REPRÉSENTANT OU EMPLOYÉ N'EST AUTORISÉ À MODIFIER CET ACCORD OU À ENGAGER DES RESPONSABILITÉS AUTRES QUE CELLES INCLUSES DANS LES PRÉSENTES CLAUSES DE L'ACCORD.

Renonciation. Toute renonciation à l'un des droits octroyés par le présent Accord devra, pour prendre effet, être formulée par écrit et signée par un représentant dûment autorisé de la partie concernée. Toute renonciation du droit passé ou présent causé par la violation de l'une des clauses du présent Accord représentera une renonciation des droits futurs liés à cet Accord.

Rupture de l'Accord. Si l'une des clauses de cet Accord perd sa valeur juridique ou sa force exécutoire, ladite disposition sera analysée, limitée, modifiée ou, le cas échéant, résiliée afin d'éliminer son inapplicabilité ; par contre, les autres dispositions conserveront leur applicabilité.

Conformité aux exigences d'exportation. Vous reconnaissez que les produits et/ou la technologie du Fournisseur de licence sont soumis à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis (ci-après la réglementation « EAR ») et acceptez de vous y conformer. Vous acceptez de ne pas exporter ni réexporter les produits du Fournisseur de licence, de manière directe ou indirecte : (1) vers des pays soumis à des restrictions en matière d'exportation de la part des États-Unis ; (2) vers tout utilisateur dont Vous savez ou avez des raisons de penser qu'il utilisera les produits du Fournisseur de licence pour concevoir, développer ou produire des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, des systèmes de fusée, des lanceurs spatiaux, des fusées sondes ou des systèmes de véhicules aériens sans pilote ; (3) vers tout utilisateur frappé d'embargo par le Gouvernement fédéral des États-Unis en matière de transactions à l'exportation. En téléchargeant ou en utilisant le Logiciel, Vous acceptez ce qui précède et Vous déclarez et garanzissez que Vous n'êtes pas situé dans un tel pays, subordonné à ce dernier, originaire ou résident de ce pays ou d'un pays de cette liste. Par ailleurs, Vous êtes tenu de respecter toute législation locale de votre juridiction susceptible d'avoir un impact sur votre droit à l'importation, l'exportation ou l'utilisation des produits du Fournisseur de licence. Avant d'exporter des produits soumis à la réglementation EAR, consultez la page Web (en anglais) du Bureau of Industry and Security www.bis.doc.gov. Pour plus d'informations sur l'exportation du Logiciel ainsi que sur son numéro ECCN (numéro de classification du contrôle à l'exportation) et les exceptions de licence associées (le cas échéant), consultez le site web www.Novell.com/info/exports/. Sur demande, le ministère du Commerce international du Fournisseur de licence peut fournir des informations relatives aux restrictions applicables aux produits du Fournisseur de licence en matière d'exportation. Le Fournisseur de licence décline toute responsabilité en cas de refus d'obtention des autorisations d'exportation nécessaires.

Droits du Gouvernement des États-Unis. Toute utilisation, reproduction ou divulgation d'éventuels livrables par le Gouvernement des États-Unis est soumise aux limitations prévues par les dispositions légales suivantes : FAR 52.227-14 (déc. 2007) Alternate III (déc. 2007), FAR 52.227-19 (déc. 2007) ou DFARS 252.227-7013 (b)(3) (nov. 1995) ou par les clauses ultérieures appliquées en remplacement des dispositions légales ci-avant.

[021815]

ANNEXE

COMPOSANTS TIERS

APPLE :

Si Vous utilisez le Logiciel Novell Filr for iOS, il peut faire l'objet de droits de propriété intellectuelle concédés sous licence par Apple. Apple exige que Novell inclue certains termes minimum dans cet Accord. Dès lors, Vous acceptez et reconnaissez les termes suivants relatifs à l'utilisation de ce Logiciel (dans le cadre de cet addendum, le terme « Application sous licence » fait référence à l'application Novell Filr pour iOS).

1. Reconnaisance : Vous reconnaissez que le présent Accord est conclu entre Vous et Novell uniquement, et non avec Apple ; Novell, et non Apple, est seul responsable de l'Application concédée sous licence et son contenu. Si le présent Accord établit des règles d'usage de l'Application sous licence qui sont moins restrictives que celles définies pour les Applications sous licence dans les Conditions de services d'App Store ou qui entrent en contradiction avec celles-ci, les règles les plus restrictives des conditions d'App Store sont également à respecter.
2. Étendue de la Licence : Votre licence pour l'utilisation de l'Application sous licence se limite à une licence non cessible pour l'utilisation de l'Application sous licence sur un Produit iOS que Vous possédez ou contrôlez, dans le respect des Règles d'usage établies dans les Conditions de services d'App Store.
3. Maintenance et support : Vous reconnaissez qu'Apple n'est pas tenu d'assurer un quelconque service de maintenance ou de support à l'égard de l'Application sous licence.
4. Garantie : si l'Application sous licence devait manquer à une quelconque garantie applicable, Vous pourriez en avertir Apple conformément à la clause de remboursement stipulée dans l'Accord et Apple vous rembourserait le prix d'achat de l'Application sous licence. Dans les limites autorisées par la législation en vigueur, Apple n'aura aucune autre obligation de garantie par rapport à l'Application sous licence.
5. Plaintes relatives au produit : Vous reconnaissez qu'Apple n'est pas responsable de la gestion des éventuelles plaintes formulées concernant l'Application sous licence ou Votre possession et/ou utilisation de cette dernière, y compris, sans s'y limiter : (i) les plaintes relatives à la responsabilité du fait du produit, (ii) les plaintes résultant de la non-conformité de l'Application sous licence par rapport à des exigences légales ou réglementaires applicables et (iii) les plaintes survenant dans le cadre de la protection des consommateurs ou d'autres législations similaires.
6. Droits de propriété intellectuelle : Vous reconnaissez que si une partie tierce se plaint que l'Application sous licence ou l'utilisation que Vous en faites enfreint ses droits de propriété intellectuelle, ce ne sera pas à Apple d'assurer l'examen, la défense, le règlement ou l'acquiescement relatif à cette plainte.
7. Conformité légale : Vous déclarez et garantisiez que (i) Vous ne vous trouvez pas dans un pays soumis à un embargo de la part du gouvernement des États-Unis ou ayant été désigné par le gouvernement des États-Unis comme « soutenant le terrorisme » et que (ii) Vous ne figurez pas sur une liste de parties interdites ou soumises à des restrictions du gouvernement des États-Unis.
8. Accords tiers : Vous devez respecter les accords tiers applicables dans le cadre de l'utilisation de Votre Application. Par exemple, si vous utilisez le protocole VoIP, Vous devez vous conformer à Votre accord de service de données sans fil lorsque Vous utilisez l'Application sous licence.
9. Tiers bénéficiaires : Apple et ses filiales sont des bénéficiaires tiers du présent Accord. Votre acceptation des termes et conditions de l'Accord autorise Apple (qui sera supposé avoir accepté ce droit), en tant que bénéficiaire tiers, à Vous appliquer le présent Accord.

ORACLE :

Le Logiciel contient le logiciel de visionneuse d'Oracle America, Inc. (ci-après « Oracle ») concédé sous licence par Novell et peut inclure des pilotes JDBC Oracle. Pour les besoins de cette annexe, le terme « programme » fait référence à la visionneuse Oracle, aux composants Oracle associés ainsi qu'aux pilotes JDBC Oracle. Oracle requiert que Vous acceptiez les dispositions suivantes concernant l'utilisation du programme.

Conditions d'utilisation

- 1) Votre utilisation du programme est limitée à la portée du Logiciel et à vos activités professionnelles internes. Vous pouvez autoriser Vos agents, entrepreneurs, sous-traitants et utilisateurs autres que vos employés à utiliser le programme en Votre nom pour Vos activités professionnelles internes, dans le respect des conditions de l'accord de licence de l'utilisateur final et pour autant que Vous soyez responsable de l'utilisation qu'ils font du Logiciel et de leur respect dudit accord de licence de l'utilisateur final. Le contrôle physique et administratif des programmes doit rester dans le chef de la personne morale qui a accepté l'accord de licence de l'utilisateur final.
- 2) Vous n'êtes pas autorisé à (a) transférer le programme, excepté dans le cas d'un transfert temporaire en raison d'un dysfonctionnement si le Logiciel intègre le programme dans un équipement physique ; (b) assigner, donner ou transférer le programme ou un intérêt à l'égard dudit programme à une autre personne physique ou morale (si Vous octroyez un intérêt de sécurité dans le programme, la partie sécurisée n'est pas autorisée à utiliser ou transférer le programme).
- 3) Oracle et ses concédants conservent tous les droits de propriété et de propriété intellectuelle sur le programme.
- 4) Vous n'êtes pas autorisé à : (a) utiliser le programme à des fins de location simple ou à temps partagé, de service d'abonnement, d'hébergement ou de sous-traitance ; (b) supprimer ou modifier toute marque de programme ou tout avis de droits de propriété d'Oracle ou de ses concédants ; (c) mettre à disposition les programmes, de quelque manière que ce soit, pour un tiers en vue de l'utiliser pour ses activités professionnelles (excepté si ce type d'accès est expressément autorisé pour la licence de programme

concernée) ; (d) procéder à l'ingénierie à rebours (excepté si la législation l'impose pour des questions d'interopérabilité), à désassembler ou à décompiler les programmes (cette interdiction inclut, sans s'y limiter, la révision des structures de données ou d'éléments similaires produits par les programmes) ni à (e) publier des résultats de tests d'évaluation des performances réalisés sur les programmes.

5) Vous êtes tenus de vous conformer totalement à toutes les lois et réglementation américaines pertinentes en matière d'exportation ainsi qu'à toute autre législation sur l'exportation et l'importation applicable afin de garantir qu'aucun de ces programmes, ni produit direct dérivé ne soient exportés, directement ou indirectement, en violation des lois applicables. La loi UCITA (Uniform Computer Information Transactions Act) n'est pas d'application pour le Logiciel.

6) Le présent document vous avertit que les programmes sont soumis à cette licence restreinte et ne peuvent être utilisés que conjointement avec le Logiciel. Vous n'êtes pas autorisé à modifier les programmes. Au terme de l'Accord de licence utilisateur final, Vous cesserez d'utiliser le programme et la documentation et en détruirez toutes les copies.

7) Vous acceptez que Novell vérifie l'utilisation que Vous faites des programmes et communique les résultats à Oracle, ou qu'Oracle effectue cette vérification à Vos frais. Vous acceptez de désigner Oracle comme bénéficiaire tiers du présent accord concernant les programmes. Vous ne pouvez pas exiger d'Oracle d'assumer une obligation ou une responsabilité quelconque non convenue au préalable entre Novell et Oracle.

8) Dans la mesure autorisée par la législation applicable, Oracle décline toute responsabilité pour les éventuels (a) dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou punitifs, ainsi que pour les éventuelles (b) pertes de profits, de revenus, de données ou d'exploitation de données, résultant de l'utilisation des programmes.

9) Certains programmes peuvent inclure un code source qu'Oracle peut fournir dans le cadre de sa livraison standard de ce type de programmes. Ledit code source est régi par les termes de l'Accord de licence utilisateur final. Les technologies tierces pouvant être utiles ou nécessaires à l'utilisation de certains programmes Oracle sont spécifiées dans la documentation du Logiciel ou d'une autre manière. Cette technologie tierce vous est concédée sous licence uniquement à des fins d'utilisation du programme conformément aux modalités de l'accord de licence tiers spécifiées dans la documentation du Logiciel ou d'une autre manière, et non en vertu des modalités de l'Accord de licence utilisateur final.

(Février 2013)

AGFA MONOTYPE CORPORATION

END USER LICENSE AGREEMENT

This Agfa Monotype Corporation End User Agreement (the "Agreement") becomes a binding contract between you and Agfa Monotype Corporation (a) when you click on the area marked "ACCEPT LICENSE AGREEMENT," or, (b) if you are acquiring Font Software on a floppy disk, when you open the package in which the font is contained. If you do not wish to be bound by the Agreement, you cannot access, use or download the Font Software. Please read all of the Agreement before you agree to be bound by its terms and conditions.

You hereby agree to the following:

1. You are bound by the Agreement and you acknowledge that all Use (as defined herein) of the Font Software (as defined herein) supplied to you by AMT is governed by the Agreement.
2. "AMT" as used herein shall mean collectively Agfa Monotype Corporation, its successors and assigns, its parent and affiliated corporations, its authorized distributors, and any third party that has licensed to AMT any or all of the components of the Font Software supplied to you pursuant to the Agreement.
3. "Font Software" as used herein shall mean software which, when used on an appropriate device or devices, generates typeface and typographic designs and ornaments. Font Software shall include all bitmap representations of typeface and typographic designs and ornaments created by or derived from the Font Software. Font Software includes upgrades, updates, related files, permitted modifications, permitted copies, and related documentation.
4. "Basic Licensed Unit" as used herein shall mean up to five (5) Workstations (as defined herein) connected to no more than one (1) printer with a non-volatile memory (for example, a hard drive), all located at a single geographic location. If you intend to use the Font Software on more equipment than permitted by a Basic Licensed Unit, you must create an "Expanded Licensed Unit" by obtaining from AMT, for an additional fee, a site license for all such equipment. "Licensed Unit" as used herein shall mean a Basic Licensed Unit or an Expanded Licensed Unit as is appropriate to the context in which the term is used. If you have acquired an entire Font Software Library (that is, a single license for Font Software for 500 or more different typeface designs) and you use such Font Software Library only at a single geographic location, then "Licensed Unit" shall mean up to twenty (20) Workstations connected to no more than two (2) printers with non-volatile memories at such geographic location.
5. "Use" of the Font Software shall occur when an individual is able to give commands (whether by keyboard or otherwise) that are followed by the Font Software, regardless of the location in which the Font Software resides.
6. "Derivative Work" shall mean binary data based upon or derived from Font Software (or any portion of Font Software) in any form in which such binary data may be recast, transformed, or adapted including, but not limited to, binary data in any format into which Font Software may be converted.
7. "Personal or Internal Business Use" shall mean Use of the Font Software for your customary personal or internal business purposes

and shall not mean any distribution whatsoever of the Font Software or any component or Derivative Work thereof. "Personal or Internal Business Use" shall not include any Use of the Font Software by persons that are not members of your immediate household, your authorized employees, or your authorized agents. All such household members, employees, and agents shall be notified by you as to the terms and conditions of the Agreement and shall agree to be bound by it before they can have Use of the Font Software.

8. "Workstation" as used herein shall mean a component in which an individual is able to give commands (whether by keyboard or otherwise) that are followed by the Font Software, regardless of the location in which the Font Software resides.

9. "Commercial Product" as used herein shall mean an electronic document or data file created by Use of the Font Software that is offered for distribution to the general public (or to some subset of the general public) as a commercial product in exchange for a separate fee or other consideration. By way of illustration and not by way of limitation, an electronic book or magazine distributed for a fee shall be considered a Commercial Product; a document distributed in connection with a commercial transaction in which the consideration is unrelated to such document (for example, a business letter, a ticket for an event, or a receipt for purchase of tangible goods such as clothing) shall not be considered a Commercial Product.

10. You are hereby granted a non-exclusive, non-assignable, non-transferable (except as expressly permitted herein) license to access the Font Software (i) only in a Licensed Unit, (ii) only for your Personal or Internal Business Use, and (iii) only subject to all of the terms and conditions of the Agreement. You have no rights to the Font Software other than as expressly set forth in the Agreement. You agree that AMT owns all right, title and interest in and to the Font Software, its structure, organization, code, and related files, including all property rights therein such as copyright, design and trademarks rights. You agree that the Font Software, its structure, organization, code, and related files are valuable property of AMT and that any intentional Use of the Font Software not expressly permitted by the Agreement constitutes a theft of valuable property. All rights not expressly granted in the Agreement are expressly reserved to AMT. You may not use the Font Software to electronically distribute a Commercial Document without a separate license from AMT authorizing you to do so.

11. You may install and Use the Font Software on a single file server for Use on a single local area network ("LAN") only when the Use of such Font Software is limited to the Workstations and printers that are part of the Licensed Unit of which the server is a part. For the purpose of determining the proper number of Workstations for which a license is needed, the following example is supplied for illustration purposes only: If there are 100 Workstations connected to the server, with no more than 15 Workstations ever using the Font Software concurrently, but the Font Software will be used on 25 different Workstations at various points in time, a site license must be obtained creating a Licensed Unit for 25 Workstations. The Font Software may not be installed or Used on a server that can be accessed via the Internet or other external network system (a system other than a LAN) by Workstations that are not part of a Licensed Unit.

12. You may electronically distribute Font Software embedded in a "Personal or Internal Business Use" document (that is, a document other than a "Commercial Product" as defined herein) only when the Font Software embedded in such document (i) is in a static graphic image (for example, a "gif") or an embedded electronic document, and (ii) is distributed in a secure format that permits only the viewing and printing (and not the editing, altering, enhancing, or modifying) of such static graphic image or embedded document. You may not embed Font Software in a Commercial Product without a separate written license from AMT, and you may not embed Font Software in an electronic document or data file for any reason other than your own Personal or Internal Business Use.

13. You may not alter Font Software for the purpose of adding any functionality which such Font Software did not have when delivered to you by AMT. If the Font Software contains embedding bits that limit the capabilities of the Font Software, you may not change or alter the embedding bits. Font Software may not be used to create or distribute any electronic document in which the Font Software, or any part thereof, is embedded in a format that permits editing, alterations, enhancements, or modifications by the recipient of such document. If you have reason to believe that a recipient of an electronic document possesses the capability to edit, alter, enhance, or modify such electronic document even though you have distributed it in a format which does not permit such editing, alteration, enhancement, or modification, you shall not transmit such document to such person.

14. You may take a digitized copy of the Font Software used for a particular document, or Font Software embedded in an electronic document, to a commercial printer or service bureau for use by the printer or service in printing such document but only if the printer or service bureau represents to you that it has purchased or been granted a license to use that particular Font Software.

15. You acknowledge that the Font Software is protected by the copyright and other intellectual property law of the United States and its various States, by the copyright and design laws of other nations, and by international treaties. You agree to treat the Font Software as you would any other copyrighted material, such as a book. You may not copy the Font Software, except as expressly provided herein. Any copies that you are expressly permitted to make pursuant to the Agreement must contain the same copyright, trademark, and other proprietary notices that appear on or in the Font Software. You agree not to adapt, modify, alter, translate, convert, or otherwise change the Font Software, or to create Derivative Works from Font Software or any portion thereof. You further agree not to use Font Software in connection with software and/or hardware that create Derivative Works of such Font Software. You agree not to reverse engineer, decompile, disassemble, or otherwise attempt to discover the source code of the Font Software, provided, however, that if you are located in a European Community member country or any other country which provides rights materially similar to the rights set forth in this proviso, you may reverse engineer or decompile the Font Software only to the extent that sufficient information is not available for the purpose of creating an interoperable software program (but only for such purpose and only to the extent that sufficient information is not provided by AMT upon written request). You agree to use trademarks associated with the Font Software according to accepted trademark practice, including identification of the trademark owner's name. Trademarks can only be used to identify printed output produced by the Font Software. The use of any trademark as herein authorized does not give you any rights of ownership in that trademark and all use of any trademark shall inure to the sole benefit of AMT. You may not change any trademark or trade name designation for the Font Software.

16. You may not rent, lease, sublicense, give, lend, or further distribute the Font Software, or any copy thereof, except as expressly

provided herein. You may transfer all your rights to use the Font Software to another person or legal entity provided that (i) the transferee accepts and agrees to be bound by all the terms and conditions of the Agreement, and (ii) you destroy all copies of the Font Software, including all copies stored in the memory of a hardware device. If you are a business or organization, you agree that upon request from AMT or AMT's authorized representative, you will within thirty (30) days fully document and certify that use of all AMT Font Software at the time of the request is in conformity with your valid licenses from AMT.

17. You may make one back-up copy of Font Software for archival purposes only, and you shall retain exclusive custody and control over such copy. Upon termination of the Agreement, you must destroy the original and all copies of the Font Software.

18. AMT warrants to you that the Font Software will perform substantially in accordance with its documentation for the ninety (90) day period following delivery of the Font Software. To make a warranty claim, you must, within the ninety (90) day warranty period, return the Font Software to the location from which you obtained it along with a copy of your receipt or, if such Font Software is acquired on-line, contact the on-line provider with sufficient information regarding your acquisition of the Font Software so as to enable AMT to verify the existence and date of the transaction. If the Font Software does not perform substantially in accordance with its documentation, the entire, exclusive, and cumulative liability and remedy shall be limited to the refund of the license fee you paid to AMT to obtain delivery of the Font Software. AMT DOES NOT WARRANT THE PERFORMANCE OR RESULTS YOU MAY OBTAIN BY USING THE FONT SOFTWARE. THE FOREGOING STATES THE SOLE AND EXCLUSIVE REMEDIES FOR AMT'S BREACH OF WARRANTY. EXCEPT FOR THE FOREGOING LIMITED WARRANTY, AMT MAKES NO REPRESENTATIONS OR WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY RIGHTS, MERCHANTABILITY, OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE. IN NO EVENT WILL AMT BE LIABLE TO YOU OR ANYONE ELSE (I) FOR ANY CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL OR SPECIAL DAMAGES, INCLUDING WITHOUT LIMITATION ANY LOST PROFITS, LOST DATA, LOST BUSINESS OPPORTUNITIES, OR LOST SAVINGS, EVEN IF AMT HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES, OR (II) FOR ANY CLAIM AGAINST YOU BY ANY THIRD PARTY SEEKING SUCH DAMAGES EVEN IF AMT HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES.

Some states or jurisdictions do not allow the exclusions of limitations of incidental, consequential or special damages, so the above exclusion may not apply to you. Also, some states or jurisdictions do not allow the exclusions of implied warranties or limitations on how long an implied warranty may last, so the above limitations may not apply to you. To the greatest extent permitted by law, any implied warranties not effectively excluded by the Agreement are limited to ninety (90) days. Some jurisdictions do not permit a limitation of implied warranties where the product results in physical injury or death so that such limitations may not apply to you. In those jurisdictions, you agree that AMT's liability for such physical injury or death shall not exceed One Hundred Thousand Dollars (U.S. \$100,000), provided that such jurisdictions permit a limitation of such liability. This warranty gives you specific legal rights. You may have other rights that vary from state to state or jurisdiction to jurisdiction. The Font Software is non-returnable and nonrefundable.

19. The Agreement will be governed by the laws of Illinois applicable to contracts wholly entered and performable within such state. All disputes related to the Agreement shall be heard in the Circuit Court of Cook County, Illinois, U.S.A. or the United States District Court for the Northern District of Illinois, Chicago, Illinois U.S.A. Both you and AMT agree to the personal jurisdiction and venue of these courts in any action related to the Agreement. The Agreement will not be governed by the United Nations Convention of Contracts for the International Sale of Goods, the application of which is expressly excluded. If any part of this Agreement is found void and unenforceable, it will not affect the validity of the balance of the Agreement, which shall remain valid and enforceable according to its terms.

20. The Agreement shall automatically terminate upon failure by you (or any authorized person or member of your immediate household to whom you have given permission to Use the Font Software) to comply with its terms. The termination of the Agreement shall not preclude AMT from suing you for damages of any breach of the Agreement. The Agreement may only be modified in writing signed by an authorized officer of AMT. You agree that the Font Software will not be shipped, transferred or exported into any country or used in any manner prohibited by the United States Export Administration or any applicable export laws, restrictions or regulations.

21. You have the rights expressly set forth in the Agreement and no other. All rights in and to the Font Software, including unpublished rights, are reserved under the copyright laws of the United States and other jurisdictions. All rights reserved. Notwithstanding the foregoing, to the extent that any law, statute, treaty, or governmental regulation shall be deemed by a court of competent jurisdiction to provide you with any additional or different rights from those provided herein and such rights shall be deemed non-waivable as a matter of law and to supersede the rights specifically provided herein, then such law, statute, treaty, or governmental regulation shall be deemed to be made a part of the Agreement. To the extent that any such rights created by any law, statute, treaty or governmental regulation are waivable, you agree that your acceptance of the Agreement shall constitute an effective and irrevocable waiver of such rights. The Agreement may be enforced by AMT or by an authorized dealer acting on behalf of AMT.

22. If this product is acquired under the terms of a (i) GSA contract - use, reproduction or disclosure is subject to the restrictions set forth in the applicable ADP Schedule contract, (ii) DOD contract - use, duplication or disclosure by the Government is subject to the applicable restrictions set forth in DFARS 252.277-7013; (iii) Civilian agency contract - use, reproduction, or disclosure is subject to FAR 52.277-19(a) through (d) and restrictions set forth in the Agreement.

"Monotype" is a trademark of Agfa Monotype Limited registered in the U.S. Patent and Trademark Office and elsewhere. All other trademarks are the property of their respective owners.